FICHE DE TRAVAIL

thÈme abordÉ : mise en œuvre d’une veille règlementaire

(P2 et P3 – Activités 2.1, 2.6 et 3.1)

# L’organisation du travail

Vous travaillez en groupes de 2 ou 3, au sein d’un cabinet d’expertise-comptable qui a été contacté par l’entreprise Francobois.

# Les données

Vous disposez :

* du dossier implanté sur le PGI du cabinet d’expertise de l’entreprise,
* d’une interview du « chef comptable » de l’entreprise sur la procédure suivie lors de la clôture de l’exercice,
* d’un message reçu dans le cadre d’un abonnement à la Newsletter des Éditions Francis Lefebvre,
* d’un mode opératoire de génération du FEC pour CEGID.

# Les problématiques

Le PGI utilisé par l’entreprise répond-il aux obligations légales prévues par l’article A.47 A-1 du livre des procédures fiscales ?

La politique de sauvegarde de l’entreprise présente-t-elle les garanties suffisantes ?

# Les ressources matérielles et logicielles

PGI, abonnement documentation fiscale en ligne, navigateur internet.

# Les productions attendues :

- Une **note de synthèse** mentionnant les aspects principaux des obligations légales des entreprises utilisant une comptabilité informatisée.

- Une **application** installée et opérationnelle de test du respect des obligations légales.

- Un **mode opératoire** d’utilisation de l’application en question.

- Un **compte-rendu** du test d’utilisation de l’application.

- Un **document décrivant la politique de sauvegarde** des fichiers informatisés à appliquer dans l’entreprise.

# Les missions confiées

## Mission 1 – Identifier les obligations légales en matière de comptabilité informa-tisée

Depuis le 1er janvier 2014, les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d’un contrôle de l’administration fiscale.

**Vous êtes chargés de rechercher les obligations légales applicables et d’en rédiger une synthèse qui sera transmise au « chef comptable » de l’entreprise par fichier joint.**

## Mission 2 – Mettre en place un outil de test de conformité

Pour contrôler que l’entreprise respecte bien les obligations légales, l’administration des impôts propose un outil informatique.

**Vous êtes chargés de :**

* **télécharger l’outil de contrôle et d’en négocier l’installation auprès du « service informatique »,**
* **générer un « fichier des écritures comptables » (FEC) à l’aide du PGI utilisé par l’entreprise,**
* **tester l’outil et rédiger un compte-rendu d’utilisation,**
* **rédiger un mode opératoire simplifié à destination du « chef comptable ».**

## Mission 3 – Définir la politique de sauvegarde de la comptabilité informatisée

Après chaque clôture annuelle, l’entreprise va devoir stocker les informations comptables sous le format imposé par l’administration fiscale afin de pouvoir produire le fichier requis en cas de contrôle.

**Vous êtes chargés de :**

* **repérer les failles de sécurité dans la politique actuelle de sauvegarde des fichiers informatiques,**
* **faire des propositions concrètes d’amélioration au « chef comptable », vous établirez un document de mise en œuvre de la procédure.**